

## EDITORIAL

---



### **A propos des missions d'expertises confiées à notre société savante**

Les sociétés savantes et en particulier la Société Française d'ORL et de Chirurgie de la Face et du Cou, sont de plus en plus sollicitées par les tutelles et différentes instances administratives ou paritaires, pour leur rôle d'expertise.

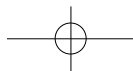
La généralisation d'un exercice professionnel fondé sur des règles de bonnes pratiques médicales, qu'il s'agisse d'actes diagnostiques, de prescriptions médicamenteuses ou d'actes thérapeutiques chirurgicaux, est à l'origine de cette explosion des demandes d'experts dans tous les domaines de notre spécialité. L'ensemble des missions d'expertises sont traitées et organisées par la Commission Expertise/Evaluation de la SFORL. Depuis le renouvellement partiel en 2004 du conseil d'administration de la SFORL, la commission a été élargie pour que les activités de ses membres représentent les diverses sur-spécialités de l'ORL, en exercice libéral ou hospitalier.

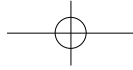
L'activité de la commission est d'organiser :

- D'une part les travaux d'élaboration de recommandations pour la pratique clinique et de référentiels organisés par la SFORL (une à deux recommandations par an), par la Haute Autorité de Santé (à sa demande ou l'initiative de la SFORL), l'AFSSAPS, et les sociétés savantes d'autres spécialités ;
- D'autre part les missions et groupes de travail mandatés par nos tutelles ;
- Enfin, activité particulièrement importante pour valoriser notre spécialité, le travail avec la Haute Autorité de Santé pour permettre la cotation d'actes nouveaux et avec la CNAMTS pour les demandes de modification de cotation (pour mémoire, la Haute Autorité de Santé, créée depuis plus d'un an, regroupe l'ancienne ANAES, la Commission de Transparence (ex-DGS) et la Commission d'Evaluation des Produits et Prestations (ex-AFSSAPS).

A côté du travail d'organisation de l'expertise par la commission et de la large participation de ses membres aux différents travaux, de nombreux membres de la SFORL ont participé aux travaux d'expertise, pour certains de façon répétée. Il serait trop long de les nommer tous ici, mais il faut les en remercier et souligner l'importante charge de travail que constitue la participation à un groupe de travail de recommandation ou à certains groupes de travail de l'AFSSAPS, par exemple. Il faut rappeler que le fait de participer à ces groupes de travail sera comptabilisé pour l'Evaluation des Pratiques Professionnelles.

Un point particulièrement important est la très forte demande depuis début 2006 d'élaboration de référentiels dans notre spécialité, référentiels sur lesquels sera fondée l'Evaluation des Pratiques Professionnelles. Les référentiels tels qu'ils sont demandés par la Haute Autorité de Santé aux sociétés savantes sont de courtes recommandations





## EDITORIAL

---

pratiques destinés à l'exercice quotidien, et avant tout (dans un premier temps) aux pathologies fréquentes. Ce qui était appelé « référentiel » par l'ancienne ANAES était très proche des recommandations, avec une méthodologie très lourde. La Haute Autorité de Santé souhaite simplifier fortement la rédaction des nouveaux référentiels, et est en train de publier un nouveau guide d'élaboration : les référentiels seront élaborés à partir de recommandations ou conférences de consensus françaises ou étrangères, sans reprendre la méthodologie lourde et la revue extensive de la littérature. Un groupe de travail plus compact, proposé par les sociétés savantes, sera chargé de la rédaction de chaque référentiel, en prévoyant une grille d'autoévaluation en fin de référentiel.

Deux référentiels de ce type existent déjà en ORL, sur l'amygdalectomie et l'adénoïdectomie (disponibles sur les sites de l'HAS (<http://www.anaes.fr>, rubrique publications). Le développement des référentiels dans notre spécialité est une priorité pour les années à venir : il faut en effet disposer d'un éventail large de référentiels pour que, lors de l'EPP, les ORL puissent s'auto-évaluer avec des outils adaptés à leur exercice quotidien.

Dans l'année à venir, les membres de la SFORL seront consultés à travers la future enquête de la SFORL ou à travers des structures nationales comme le Syndicat, pour faire des propositions de référentiels en rapport avec leur pratique quotidienne, et seront sollicités pour participer à l'élaboration de ces référentiels indispensables.

Françoise Denoyelle  
Présidente de la Commission Expertise et Evaluation de la SFORL  
Service d'ORL pédiatrique et de Chirurgie Cervico-faciale, Paris

